

**RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 JANVIER 2026**

**CM2026-001 Compte-rendu de la délégation générale du Conseil municipal au maire – information**

Le Conseil municipal a été informé des décisions prises dans le cadre de la délégation générale du Conseil municipal au maire, à savoir :

Numéro décision	Intitulé	Date																																																																																							
2025-25	<p>Marché de travaux pour la création d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur – Passation d'un avenant n°2 au marché public conclu avec la société LE BIHAN pour le lot n°6 (Chauffage - Ventilation).            Montant initial du marché : 298 439,46 € HT            Pour mémoire → Montant de l'avenant n°1 : 1 440,00 € HT (+ 0,48 %)            Montant du marché après avenant n°1 : 299 879,46 € HT</p> <p>Montant de l'avenant n°2 : 1 259,20 € HT (+ 0,42 % ; avenants 1 + 2 : + 0,90 %)            Montant du marché après avenants n°1 et n°2 : 301 138,66 € HT            Désignation des travaux supplémentaires : installation d'un coup de poing, d'un éclairage au niveau de la zone de remplissage de silo et d'un coffret de protection de la télécommande Hargassner.</p>	10/12/2025																																																																																							
2025-26	<p>Marché de travaux pour la création d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur – Passation d'un avenant n°1 aux marchés publics conclus avec la société MARC S.A. pour les lots n°1 (VRD) et n°3 (Etanchéité) et la société SB ACIER pour le lot n°4 (serrurerie) ; passation d'un avenant n°2 au marché public conclu avec la société MARC S.A. pour le lot n°2 (Gros œuvre).            Le délai global d'exécution des travaux liés à ces 4 lots est prolongé d'un mois supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2025.            Par ailleurs, ces avenants permettent de formaliser une plus-value liée à la réalisation de travaux rendus nécessaires en cours de chantier pour un montant global de 10 023,20 € HT.</p>	19/12/2025																																																																																							
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>LOTS</th> <th>Lot 1 : VRD</th> <th>Lot 2 : Gros œuvre</th> <th>Lot 3 : Etanchéité</th> <th>Lot 4 : Serrurerie</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Entreprises</td> <td>SA MARC</td> <td>SA MARC</td> <td>SA MARC</td> <td>SERRURERIE BRESTOISE</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Montant HT des marchés</td> <td>59 761,00 €</td> <td>99 304,38 €</td> <td>19 469,70 €</td> <td>67 481,50 €</td> <td>246 016,58 €</td> </tr> <tr> <td><b>AVENANT N° 1</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Montant HT</td> <td>2 980,00 €</td> <td>3 060,26 €</td> <td>2 200,00 €</td> <td>1 250,00 €</td> <td>9 490,26 €</td> </tr> <tr> <td>% / montant marché</td> <td>4,99%</td> <td>3,08%</td> <td>11,30%</td> <td>1,85%</td> <td>3,86%</td> </tr> <tr> <td>Objet de l'avenant</td> <td>Aménagement d'une rampe d'accès vers cuisine</td> <td>Réalisation d'un plafond coupe-feu</td> <td>Travaux d'étanchéité complémentaires - Sorties d'eaux pluviales</td> <td>Fourniture et pose d'une porte coupe-feu métallique - Local TG&amp;BT</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>AVENANT N° 2</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Montant HT</td> <td></td> <td>3 593,20 €</td> <td></td> <td></td> <td>3 593,20 €</td> </tr> <tr> <td>% / montant marché</td> <td></td> <td>3,62%</td> <td></td> <td></td> <td>1,46%</td> </tr> <tr> <td>Objet de l'avenant</td> <td></td> <td>Tvx en moins-value : démolition dalle basse chaufferie existante, suppression enduits intérieurs, remplacement murs en béton banché par murs agglos, panneau de chantier Tvx en plus-value : canalisation PVC, fourreaux pour réseaux électriques, renfort plancher existant, plot béton protection tuyaux chauffage mairie, traitement coupe-feu entre ancienne et nvlle chaufferie + ancienne fenêtre chaufferie existante, création dalle béton en plancher bas RDC chaufferie existante</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL AVENANTS</b></td> <td><b>CUMUL HT</b></td> <td>2 980,00 €</td> <td>6 653,46 €</td> <td>2 200,00 €</td> <td>1 250,00 €</td> <td>13 083,46 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>% / montant marché</td> <td>4,99%</td> <td>6,70%</td> <td>11,30%</td> <td>1,85%</td> <td>5,32%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>TOTAL APRES AVENANT</b></td> <td>62 741,00 €</td> <td>105 957,84 €</td> <td>21 669,70 €</td> <td>68 731,50 €</td> <td>259 100,04 €</td> </tr> </tbody> </table>	LOTS	Lot 1 : VRD	Lot 2 : Gros œuvre	Lot 3 : Etanchéité	Lot 4 : Serrurerie	TOTAL	Entreprises	SA MARC	SA MARC	SA MARC	SERRURERIE BRESTOISE		Montant HT des marchés	59 761,00 €	99 304,38 €	19 469,70 €	67 481,50 €	246 016,58 €	<b>AVENANT N° 1</b>						Montant HT	2 980,00 €	3 060,26 €	2 200,00 €	1 250,00 €	9 490,26 €	% / montant marché	4,99%	3,08%	11,30%	1,85%	3,86%	Objet de l'avenant	Aménagement d'une rampe d'accès vers cuisine	Réalisation d'un plafond coupe-feu	Travaux d'étanchéité complémentaires - Sorties d'eaux pluviales	Fourniture et pose d'une porte coupe-feu métallique - Local TG&BT		<b>AVENANT N° 2</b>						Montant HT		3 593,20 €			3 593,20 €	% / montant marché		3,62%			1,46%	Objet de l'avenant		Tvx en moins-value : démolition dalle basse chaufferie existante, suppression enduits intérieurs, remplacement murs en béton banché par murs agglos, panneau de chantier Tvx en plus-value : canalisation PVC, fourreaux pour réseaux électriques, renfort plancher existant, plot béton protection tuyaux chauffage mairie, traitement coupe-feu entre ancienne et nvlle chaufferie + ancienne fenêtre chaufferie existante, création dalle béton en plancher bas RDC chaufferie existante				<b>TOTAL AVENANTS</b>	<b>CUMUL HT</b>	2 980,00 €	6 653,46 €	2 200,00 €	1 250,00 €	13 083,46 €		% / montant marché	4,99%	6,70%	11,30%	1,85%	5,32%		<b>TOTAL APRES AVENANT</b>	62 741,00 €	105 957,84 €	21 669,70 €	68 731,50 €	259 100,04 €	
LOTS	Lot 1 : VRD	Lot 2 : Gros œuvre	Lot 3 : Etanchéité	Lot 4 : Serrurerie	TOTAL																																																																																				
Entreprises	SA MARC	SA MARC	SA MARC	SERRURERIE BRESTOISE																																																																																					
Montant HT des marchés	59 761,00 €	99 304,38 €	19 469,70 €	67 481,50 €	246 016,58 €																																																																																				
<b>AVENANT N° 1</b>																																																																																									
Montant HT	2 980,00 €	3 060,26 €	2 200,00 €	1 250,00 €	9 490,26 €																																																																																				
% / montant marché	4,99%	3,08%	11,30%	1,85%	3,86%																																																																																				
Objet de l'avenant	Aménagement d'une rampe d'accès vers cuisine	Réalisation d'un plafond coupe-feu	Travaux d'étanchéité complémentaires - Sorties d'eaux pluviales	Fourniture et pose d'une porte coupe-feu métallique - Local TG&BT																																																																																					
<b>AVENANT N° 2</b>																																																																																									
Montant HT		3 593,20 €			3 593,20 €																																																																																				
% / montant marché		3,62%			1,46%																																																																																				
Objet de l'avenant		Tvx en moins-value : démolition dalle basse chaufferie existante, suppression enduits intérieurs, remplacement murs en béton banché par murs agglos, panneau de chantier Tvx en plus-value : canalisation PVC, fourreaux pour réseaux électriques, renfort plancher existant, plot béton protection tuyaux chauffage mairie, traitement coupe-feu entre ancienne et nvlle chaufferie + ancienne fenêtre chaufferie existante, création dalle béton en plancher bas RDC chaufferie existante																																																																																							
<b>TOTAL AVENANTS</b>	<b>CUMUL HT</b>	2 980,00 €	6 653,46 €	2 200,00 €	1 250,00 €	13 083,46 €																																																																																			
	% / montant marché	4,99%	6,70%	11,30%	1,85%	5,32%																																																																																			
	<b>TOTAL APRES AVENANT</b>	62 741,00 €	105 957,84 €	21 669,70 €	68 731,50 €	259 100,04 €																																																																																			
		1																																																																																							
	Avenant n°1 du lot n°2 déjà passé																																																																																								
	Avenants présentés à la CAO du 18/12/2025 et objet de la présente décision	10 023,20 €																																																																																							

Le montant cumulé des marchés relatifs à ces 4 lots s'élevait, avant avenant, à 246 016,58 € HT. Après avenant, le montant cumulé des marchés s'élève à 259 100,04 € HT.
---

#### **CM2026-002 Subventions aux associations sportives au titre des frais de déplacements**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- A attribué, au titre de l'exercice budgétaire 2026, les subventions de fonctionnement destinées à financer l'aide aux déplacements sportifs réalisés au cours de la saison 2024-2025, selon les montants suivants :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Montant de la subvention</b>
Flèche Gymnique Guilérienne	2 152,52 €
Saint Renan Guilers Handball	4 385,02 €
Club d'athlétisme Guilérien	1 972,26 €
Les Bleuets de Guilers Basket-Ball	2 426,94 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 936,74 €</b>

- A précisé que cette attribution intervient conformément aux dispositions de l'article L.2311-7 du Code général des collectivités territoriales ;
- A autorisé le maire, en application de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales à mandater le versement de ces subventions avant le vote du budget primitif 2026 ;
- S'engage à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2026 de la commune.

#### **CM2026-003 Cession d'une propriété immobilière rue de Kermonfort**

Le Conseil municipal, par 21 voix pour et 8 abstentions (1 du groupe « Pour Guilers, une énergie nouvelle » ; 7 du groupe « Ensemble pour Guilers ») :

- A approuvé les dispositions énoncées dans la délibération ;
- A autorisé la cession de cette propriété composée d'une maison individuelle et ses dépendances située 7 rue de Kermonfort (section BR parcelle n°201, contenance totale de 538 m<sup>2</sup>) et d'un terrain non bâti (section BR parcelle N°3, contenance totale de 3 478 m<sup>2</sup>) au prix de 440 000 €, les frais découlant de cette transaction étant pris en charge par l'acquéreur ;
- A autorisé Monsieur le maire ou son représentant, à prendre toutes dispositions et à accomplir toutes les formalités pour l'exécution de la délibération.

#### **CM2026-004 Acquisition, par usage du droit de préemption, d'un bien immobilier situé 18 bis et 18 quater rue Charles de Gaulle**

Le Conseil municipal, par 23 voix pour et 6 abstentions (Groupe « Pour Guilers, une énergie nouvelle ») :

- A approuvé les dispositions énoncées dans la délibération ;
- A autorisé l'acquisition de cette propriété par voie de préemption, aux conditions figurant dans la délibération, au prix de 205 000 €, auquel il convient d'ajouter l'ensemble des frais afférents à cette transaction ;
- A autorisé Monsieur le maire ou son représentant, à prendre toutes dispositions et à accomplir toutes les formalités pour l'exécution de la délibération.

#### **CM2026-005 Modification du règlement intérieur du Conseil municipal**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a validé la modification de l'article 34 du règlement intérieur du Conseil municipal.

#### **CM2026-006 Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes.